

## CHRONIQUE UNIVERSELLE ILLUSTRÉE

Notre première gravure représente le mur où sont les dessins et inscriptions relevés par Mr Ziegler, le second les ruines de la maison de Tibère. On y voit trois croix blanches qui indiquent l'emplacement où se trouvent des dessins et inscriptions.

\* \*

Nous recevons de notre correspondant à Mexico, M. le missionnaire apostolique Dégrimy, la communication suivante que nous portons à la connaissance de nos lecteurs :

## LES CANADIENS AU MEXIQUE

Une colonie de Canadiens Français va incessamment s'établir au Mexique, à 60 milles du Port de Tampico, au bord de la rivière Panuco, dans un endroit fort sain et sur les terres les plus fertiles qui soient au monde.

Une compagnie catholique s'est, en effet, constituée dans le but d'attirer le courant d'émigration canadienne vers ce pays privilégié et, pour ce, de fournir aux colons, dans des conditions vraiment exceptionnelles, ainsi qu'on le verra plus loin, les moyens d'une installation facile et durable.

Sous la puissante et sage administration du gouvernement actuel, le Mexique est entré depuis vingt ans dans une voie de paix et de progrès qui en fait sans contredit le pays le plus sûr et le plus laborieux de l'Amérique latine. Il n'y manque que des bras, pour exploiter les richesses incomparables et faire sortir d'un sol prodigieusement doué les trésors qu'il recèle.

Voilà pourquoi de hauts personnages catholiques, justement soucieux de hâter le brillant avenir qui se lève sur leur patrie, se sont décidés, avec le bienveillant appui du gouvernement, à faire appel à l'esprit d'aventure et d'entreprise des Canadiens-Français. Il ne s'agit plus ici d'aller à la recherche de l'inconnu, comme au Brésil voilà deux ans ! Le Mexique est aux portes des Etats Unis ; on y va en quelques jours par chemin de fer ou par bateau à vapeur et à des prix à peu près insignifiants. D'ailleurs les nombreux étrangers de toute nationalité qui sont établis sur tous les points de son territoire sont là pour rendre témoignage des garanties qu'on y rencontre.

Inutile d'insister davantage sur ce chapitre-là : étudions en détail les conditions faites aux colons par la compagnie dont il s'agit.

La dite compagnie s'engage :

1° à s'entendre avec une Ligne de Vapeurs en vue d'obtenir le passage, entre Boston ou New York et Tampico, en seconde classe et à un prix excessivement réduit ;

2° à obtenir du gouvernement mexicain certaines franchises de douane et certaines immunités décennales en faveur des colons ;

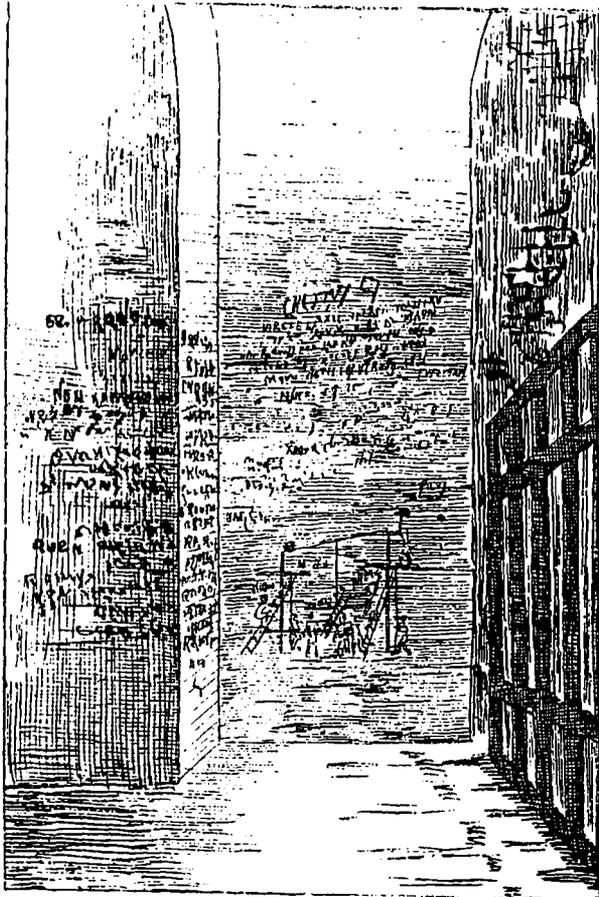
3° à recevoir à Tampico et à loger, aussi longtemps qu'un chacun n'aura point construit sa propre habitation sur les terres qu'il aura choisies, les colons avec leur famille ;

4° à bâtir une église dans le centre de la colonie ;

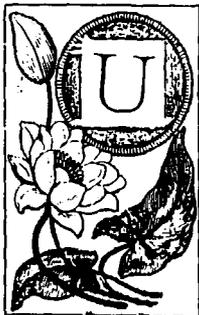
5° à doter le village canadien d'un bureau de poste et d'un service télégraphique ou téléphonique ;

6° à vendre à chaque colon, aux prix de trois dollars américains, autant d'acres de terrain qu'il voudra, payables un tiers à l'arrivée, un tiers à la fin de la première année et le reste dans un délai de trois à quatre ans ;

7° à fournir aux colons toutes les denrées aux prix du coût :



DESSINS DE LA CRUCIFIXION ET INSCRIPTIONS POMPÉIENNES.



Une importante découverte en épigraphie vient d'être faite, ces jours derniers, par le professeur Marucchi, de Rome.

Il ne s'agit de rien moins que de la trouvaille d'un dessin, du reste assez grossièrement exécuté, sur la muraille d'une chambre du Palais de Tibère, au Mont Palatin, et représentant la scène du crucifiement de Jésus-Christ.

Les figures, provenant vraisemblablement de la main inexperte de quelqu'un des soldats romains ayant pris part à la tragédie du Calvaire, sont hautes de 0.15 centimètres environ et rudimentairement exécutées. Au milieu du dessin, la croix ; à droite et

à gauche, des soldats apportant des échelles.

Le Christ est attaché à l'instrument de son supplice. Son juge, Ponce Pilate, est figuré à côté et tous les personnages sont mentionnés par leur nom respectif inscrit au-dessous de chacun d'eux. Au-dessous du dernier est une inscription, d'une quinzaine de lignes, en caractères pompéiens fort difficiles à déchiffrer. Cette légende est la description sommaire de l'apostolat et de la Passion de Jésus-Christ.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on savait exister, au rez-de-chaussée du Palais de Tibère, un corridor ayant dû servir de poste ou corps de garde aux soldats du palais et dont les parois portent des *grafito*, grossièrement tracés à l'aide de la pointe d'un clou ou d'un glaive.

Mais, en épigraphie, il faut, non-seulement pouvoir lire le texte, ce qui n'est pas bien difficile, mais surtout en donner l'exacte interprétation.

Bien d'autres savants, avant M. Marucchi, avaient lu les *grafito* du Palais Tibérius, mais aucun n'en avait donné une interprétation satisfaisante. Du reste, voici un dessin au crayon, très exact, que Mr P. Ziegler a tracé, ne pouvant se servir de la photographie vu le peu d'éclairage.

On peut, parmi les caractères gravés, déchiffrer l'inscription suivante : *Crestus, virgis cecus, decretus mori, super palum vivus fixus est.* C'est-à-dire : "Le Christ, après avoir été battu de verges, ayant été condamné à mourir, a été attaché vivant sur la croix."

Quand à la scène, voici la description qu'en fait Mr Marucchi : "Deux pieds rigides réunis en haut par une barre ; à l'un est appuyé une échelle et d'en haut descend une corde ; de l'autre, celui à la droite du spectateur, pend une autre corde. Je considère la barre supérieure comme un renfort destiné à maintenir toute l'armature ; mais, un peu en dessous, sur chacun des pals, se voient deux autres courtes traverses formant deux croix, et plus bas encore, sous la traverse du pal de droite, un autre signe représentant la planche sur laquelle doivent s'appuyer les pieds du supplicié. Sur ce pal est une figure ayant en main un marteau. C'est probablement un soldat occupé aux préparatifs de la crucifixion. En outre, toujours au-dessus de ce pal de droite, est le mot *Palus*, ce qui indique que, le très rudimentaire dessinateur a voulu dire : "Ceci était le pal du supplice du principal justicié, c'est-à-dire de *Crestus*."

Espérons que l'étude à laquelle Mr le professeur Marucchi est en train de se livrer, fera la lumière complète, la pleine lumière, et confirmera, dans l'intérêt de l'histoire, ces premières et ingénieuses explications.



RUINES DE LA MAISON DE TIBÈRE.